

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° II-800

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 38**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	50 000 000	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	50 000 000
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 50 000 000 du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » à l'action 04 « Politique immobilière » vers le programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense » à l'action 03 « Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France ».

Il s'agit d'un amendement d'appel.

Bien que le PLF 2020 permet de créer 150 postes supplémentaires dédiés au renseignement et une centaine à la cyberdéfense, l'enveloppe allouée à la recherche et à l'exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France est encore insuffisante étant donné les enjeux sécuritaires actuels.